



PREREQUIS DES FORMATIONS

Qu'importe la formation, nous fournir la visite médicale des gens de mer française SSGM (Service Santé des Gens de Mer), valide durant toute la formation.



Pour les formations : CRO – CGO – CMP et C200

Validation obligatoire



- Remplit les conditions médicales requises pour toutes les fonctions à bord y compris la veille à la passerelle.
Meets the medical conditions for all duties on board including lookout – no restriction or limitation of fitness.
- Remplit les conditions médicales requises pour toutes les fonctions à bord n'impliquant pas la veille à la passerelle.
Meets the medical conditions required for all duties not involving lookout on deck.
- Est apte avec les restrictions suivantes / *Is fit, subject to the following restrictions :*
.....
.....
- Est inapte à la navigation / *Is unfit for service at sea*

-
- Pour entrer en formation Brevet de mécanicien 250kW :
 - Attestation de 50m nage libre en piscine

Pour obtenir le brevet de mécanicien 250 kW, vous devrez justifier d'une formation médicale, du CFBS valide et de la visite médicale des gens de mer française valide.

- Pour entrer en formation Certificat de Matelot de Pont :
 - Attestation de 50m nage libre en piscine

Pour obtenir le brevet de CMP, vous devrez justifier du médicale, du CFBS valide, de la visite médicale des gens de mer française valide, de la radio et des 180 jours de mer validés

- Pour entrer en formation Capitaine 200 :
 - Le CMP,
 - Le CFBS en cours de validité,
 - 180 jours embarqués en mer, validés par la DIRM de Marseille

Pour obtenir le brevet de capitaine 200, vous devrez justifier d'une formation médicale, d'un CRO ou CGO, du CFBS valide et de la formation NAVPAX et de la visite médicale des gens de mer française valide.

- Pour entrer en formation module 200 yacht ou en module voile :
 - Le diplôme de Capitaine 200
 - - CFBS en cours de validité

- Pour suivre une formation recyclage :

Merci de nous fournir le titre échu ou arrivant à expiration !

Pour suivre une formation médicale de niveau 3, justifier du médicale de niveau valide ou arrivant à expiration